



Saint-Barthélemy de Bellegarde,
Le 28 janvier 2021.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES DE DORDOGNE
Service Economie des Territoires,
Agriculture, Forêt (SETAF) – pôle Forêts
Cité administrative
24024 PERIGUEUX cedex

A l'attention de Madame Laure LOICHON

Objet : REFUS d'EOLIENNES dans la DOUBLE.

Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver, en pièces jointes les motions ou délibérations prises par les conseils municipaux de :

SAINT BARTHELEMY DE BELLEGARDE x 2 – EYGURANDE GARDEDEUILH – LA JEMAYE –
SERVANCHES x 2 – PONTEYRAUD – SAINT ANDRE DE DOUBLE – LE PIZOU – MONTPON
MENESTEROL – SAINT AVIT – SAINT PRIVAT DES PRES – MEDILLAC – SAINT ANTOINE
CUMOND – LES EGLISOTTES – LAPOUYADE – BAYAS – LAGORCE – ABZAC –
CHAMADELLE – SAINT CIERS D'ABZAC – TIZAC DE LAPOUYADE – SAINT CHRISTOPHE
DE DOUBLE – LALANDE POMEROL – SAINT MEDARD DE GUIZIERES – SAVIGNAC DE
L'ISLE – PORCHERES – SAINT SEURIN SUR L'ISLE – SAINT AIGULIN – LA GENETOUZE –
BONNES – LA ROCHE CHALAIS. S'ajoute la commune D'ECHOURGNAC qui a délibéré le 19
décembre 2020.

CONTRE les éoliennes dans le massif forestier de la DOUBLE.

Vous noterez que depuis plusieurs années les élus que nous sommes avons déjà signifié notre refus de ces éoliennes à plusieurs reprises et par conséquent nous sommes CONTRE le défrichage de 4.8 ha sur les communes de SAINT AULAYE/PUYMANGOUE et PARCOUL/CHENAUD en vue d'y construire 5 éoliennes.

J'attire particulièrement votre attention sur les risques d'incendie dans ce massif forestier de la Double et de la difficulté d'intervention des pompiers sans l'aide essentielle des bombardiers d'eau.

Je demande au nom de tous les collègues élus qui représentent la population de leur village que notre avis soit enfin respecté. La volonté du Président de la République de donner aux Maires toute leur place dans la gouvernance sera alors respectée.

Vous souhaitant bonne réception de cet envoi, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire de St-Barthélemy de Bellegarde
Brigitte CABIROL.



Secrétaire Générale de l'Union des Maires de Dordogne.
Vice-Présidente des Maires Ruraux de Dordogne.